

RAPPORTEUR : Monsieur Emmanuel AGIUS, Président

TITRE : Canaux du Calaisis – Entretien - Partenariat 2018

Mesdames, Messieurs,

Le SyMPaC est depuis 2007 le maître d'ouvrage référent pour le portage financier de l'entretien des canaux du Calaisis avec pour opérateur l'Association des Pêcheurs du Calaisis.

Afin d'assurer la poursuite de l'entretien des surfaces d'eau au travers d'une action menée par l'Association des Pêcheurs du Calaisis, le syndicat peut à nouveau compter sur une aide de l'Agence de l'Eau dans le cadre d'un conventionnement proposé par cette agence sur 3 années (2017, 2018 & 2019).

Les travaux d'entretien ont vocation à débuter en mai lorsque la végétation fera son apparition jusque fin octobre.

Un suivi sera toujours mis en place durant cet exercice avec des élus référents à la fois par commune et EPCI.

La répartition du financement s'appuie toujours sur le linéaire et une moyenne des temps d'intervention constatés sur les exercices précédents.

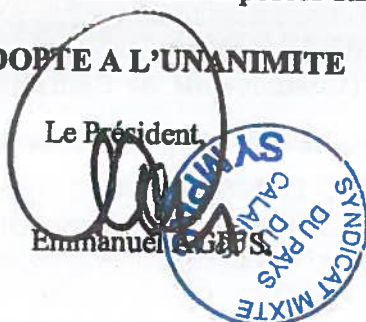
En conséquence, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir émettre un avis favorable sur les intentions suivantes :

- valider le partenariat proposé par l'Agence de l'Eau ;
- valider le plan de financement prévisionnel ci-joint qui fixe pour 2018 la répartition des contributions entre les divers acteurs ;
- m'autoriser à :
 - solliciter les financements des partenaires et notamment l'Agence de l'Eau ;
 - signer toutes les conventions et pièces nécessaires pour formaliser les habilitations et partenariats avec chacun des acteurs concernés ;
 - verser la subvention à l'Association des Pêcheurs du Calaisis sous réserve des conditions exposées dans la convention.

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Président,

Emmanuel AGIUS

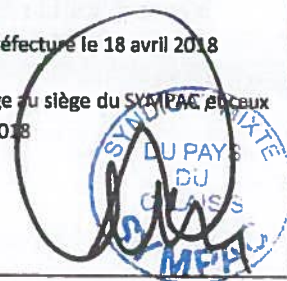


Acte certifié exécutoire compte-tenu de :

- son envoi en Sous-Préfecture le 18 avril 2018
- son envoi à l'affichage au siège du SyMPaC et ceux des EPCI le 18 avril 2018

Le Président du SyMPaC,

Emmanuel AGIUS





COMITE SYNDICAL DU 13 AVRIL 2018

Le treize avril de l'an deux mille dix-huit le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le trois avril 2018, s'est réuni à CALAIS en la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel AGIUS.

Etaient présents :

Mmes Malika BOUAZZI, Jacqueline DEWET, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Nadine DENIELE VAMPOUILLE, MM. Emmanuel AGIUS, Guy BEGUE, Gérard CLAIS, Michel HAMY, Dominique LEGRAND, Bernard LELIEVRE, René LOTTE, Fabrice MARTIN, Philippe MIGNONET, Philippe VERON (Grand Calais Terres & Mers) ;

MM. Yves ENGRAND, Olivier MAJEWICZ, Daniel PIQUET, Julien RENAULT, Guy VERMERSCH (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

MM. Bruno DEMILLY, Jean-Luc MAROT, Pierre PREVOST, Christian SALVARY, Guy VASSEUR (Communauté de Communes Pays d'Opale).

Etaient excusés :

Mme Natacha BOUCHART (pouvoir Mr AGIUS), Maïté MULOT FRISCOURT (pouvoir Mme BOUAZZI), MM. Guy ALLEMAND (pouvoir Mr VERON), Gérard GREMAT (pouvoir Mme DUCLOY), Pascal PESTRE (pouvoir Mme HEUX), Henri-Christian SEREDNICKI (pouvoir Mr LEGRAND) (Grand Calais Terres & Mers) ;

Mme Nicole CHEVALIER, MM. Jean-André DELACRE (pouvoir Mr ENGRAND), Frédéric MELCHIOR, Patrick WAY (pouvoir Mr PIQUET) (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

MM. François LE GALL (pouvoir Mr DEMILLY), Ludovic LOQUET (pouvoir Mr PREVOST), Marc MEDINE, Antoine PERALDI, Fabrice PONTHEU, Thierry POUSSIERE (Communauté de Communes Pays d'Opale).

Etaient absents :

M. Pierre-Henri DUMONT (Grand Calais Terres & Mers) ;
Mmes Clotilde BEAUFILS, Béatrice BOULANGER (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq).